

## Dakar : la panne de décence

Parmi les 17 objectifs de développement durable actés fin septembre par l'Assemblée générale des Nations Unies, la cible 8 vise à « *promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous* ». A Dakar, la plupart des gardiens qui veillent sur les immeubles et villas des élites locales et expatriées sont loin d'en connaître les prémices.

### *Le seuil de pauvreté aux seuils de la richesse*

Djibril est l'un de ces agents de sécurité privée. 56 heures par semaine, il assure le jour ou la nuit la garde d'un immeuble de Point E, un quartier aisé de la capitale sénégalaise. Parmi ses tâches répétitives, il ouvre la porte du garage aux 4x4 des résidents, il porte les paniers de courses, note les entrées et sorties des visiteurs. Souvent assis sur un banc, il surveille patiemment les passants, agissant comme une présence dissuasive contre les voleurs. Djibril est apprécié dans l'immeuble. Plusieurs locataires travaillent pour des ONG ou des organisations internationales œuvrant dans le secteur du développement. Ils versent des loyers d'environ 550 000 francs CFA (plus de 800€), parfois directement pris en charge par leurs employeurs, mais la plupart ignorent ses conditions de vie. Par comparaison, son salaire de 50 000 francs CFA soit 75€ lui permet difficilement de payer plus que son loyer de 25 000 francs CFA, sa facture d'électricité et un repas quotidien. Sa femme et sa petite fille sont restées dans leur village de Casamance au sud du pays. La vie y est moins chère. L'agence de gardiennage qui l'emploie depuis sept ans renouvelle des contrats de six mois non déclarés. Chaque jour de congé entraîne une retenue sur son salaire. Il lui est ainsi très difficile de financer un voyage pour voir sa famille, de faire face aux dépenses imprévues et parfois de prendre le bus pour rentrer chez lui dans la banlieue à plusieurs kilomètres. Certains de ses confrères dans le quartier qui gardent à même le trottoir l'entrée de villas haut standing lui envient sa loge qui lui permet de se protéger un peu du froid et des agressions la nuit ou encore d'avoir accès à des sanitaires.

A chaque gardien son histoire et ses particularités. Certains sont de garde jour et nuit, six voire sept jours sur sept. Les migrants venus du Mali, du Togo ou de Guinée sont généralement ceux qui travaillent et vivent dans la plus grande précarité. Mais tous prononcent le même mot et expriment la même souffrance : « *le manque de considération* ».

### *Un manque d'exemplarité des acteurs du développement*

Pour l'Organisation Internationale du Travail, les critères qualifiant le travail décent dépendent du contexte économique et social de chaque pays mais s'appuient sur un socle commun : le respect de la législation locale du droit du travail et la protection sociale du travailleur. A cet égard, l'extrême majorité des agents de sécurité – estimés à environ 30 000 personnes au Sénégal – sont employés hors du droit et de toute forme de protection. De très rares employeurs versent des cotisations aux caisses de sécurité sociale et de retraite. Les agences des Nations Unies ont recours pour la sécurisation de leurs locaux à une société de sécurité privée qui déclare ses agents et leur assure un salaire respectant peu ou prou le minimum légal d'environ 80 000 francs CFA par mois (primes comprises), ainsi que les périodes de congés et de repos. Par contre, quand elles recommandent à leurs personnels de prendre des dispositifs matériels et humains de sécurité pour leurs logements individuels, aucune préconisation n'est partagée quant aux conditions sociales et légales minimales à respecter en tant qu'employeurs, directs ou indirects.

Au même titre que les gardiens, très peu de « bonnes » ou de chauffeurs individuels sont déclarés. Les employeurs expatriés pointent les rigidités et réticences administratives et expliquent payer des salaires supérieurs à ceux versés en moyenne par la population et les élites locales. Mais rapportées aux taux horaires, ces rémunérations se situent souvent en dessous des minimas légaux. Un cadre des Nations Unies paye par exemple 70 000 francs CFA par mois son gardien pour 72 heures de veille nocturne hebdomadaire. Son propre salaire est entre cinquante et cent fois supérieur. Ironie de l'histoire, il fait partie des équipes onusiennes

chargées de promouvoir l'emploi décent dans la sous-région. Il se dit prêt à prendre en charge des frais médicaux en cas de souci de santé de son employé, mais celui-ci ne dispose d'aucune garantie en ce sens.

Certains locataires paient parfois des charges de gardiennage conséquentes dans leurs loyers, mais les intermédiaires, qui peuvent être multiples entre agences locatives, propriétaires et sociétés de gardiennage, obèrent des ponctions non marginales. « *Le patron mange sur moi* » résume ainsi Lamine, gardien unique et à temps plein d'un immeuble à Point E qui perçoit 50 000 francs CFA par mois sur les 200 000 francs CFA de charges locatives destinées au gardiennage.

« *Pire que l'esclavage* »

Ibrahim, lui, est en poste devant le siège d'une société européenne de microcrédit. Avec sa paye de 50 000 francs CFA, sans sécurité sociale, il lui est impossible d'épargner ou d'emprunter pour créer sur Dakar le petit commerce auquel il pense pendant ses longues heures de garde. Il soupire : « *le gardiennage au Sénégal, c'est pire que l'esclavage* ». Cette société paye des factures de gardiennage bien plus importantes à la compagnie en charge de la sécurité, mais elle n'exige pas que les marges réalisées par ce prestataire soient mieux affectées de sorte à garantir des conditions d'emploi et de travail des agents respectant le cadre légal.

Dans bien des cas, à l'opacité des comptes fait échos une certaine indifférence des locataires ou bénéficiaires finaux quant au traitement de la personne qui assure leur sécurité. Un peu d'attention et de responsabilité collective permettrait d'atteindre, pour cette profession, un objectif de développement à moindre frais.

Pierre-Emmanuel Billet, 1<sup>er</sup> octobre 2015

Pour plus d'informations sur le sujet : suivez la page Facebook : « *Regardons les gardiens* » :

<http://www.facebook.com/regardonslesgardiens>